

# Réunion du Comité Social et Economique

**CHROME 72**

**du 25.10.2024 :**

Page 1 sur 10

## Communication annuelle

### du Bilan Financier et du Bilan social

## **1. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE L'ENTREPRISE**

### ***1-1. Stratégie***

- ✓ Le chiffre d'affaires s'est stabilisé sur le nouvel exercice, du fait de moindres difficultés de recrutement. Malgré le suivi des chantiers menés par la responsable de secteur et des dépenses très bien maîtrisées, la rentabilité de l'entreprise avant impôts se dégrade et est devenue négative.
- ✓ Les objectifs de développement et de rentabilisation restent basés sur une croissance interne :
  - Positionnement sur des prospects entrants dans le respect de nos valeurs de qualité et appui du groupe sur le développement vers les grands comptes.
  - Maintien d'un haut volume de communication
  - Diminution des frais par l'utilisation d'économies d'échelles au niveau du groupe.

### ***1-2. Gestion prévisionnelle des emplois et compétences***

La politique de formation a permis de répondre aux besoins de maintien ou d'évolution de compétences.

Les emplois qui seront amenés à être créés correspondent donc à des profils déjà existants sur le même périmètre géographique qu'actuellement.

## **2. LA SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'ENTREPRISE**

### ***2-1. Forme juridique***

SAS

### ***2-2. Perspectives***

Voir le bilan financier

### ***2-3. Capital social***

10 000,00 €

### ***2-4. Actionnaires***

CHROME 72 est détenue à 100,00% par la société Financière CHROME, dirigée par Olivier MAS, actionnaire unique.

## 2-5. Bilan Financier

Actif		Au 31/12/2023			Au 31/12/2022	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net		
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Frais de développement Concessions, brevets et droits similaires Fonds commercial (1) Autres immobilisations incorporelles Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	936	936		
	Immobilisations corporelles	TOTAL	936	936		
		Terrains	1 446	832	614	
		Constructions	56 323	34 062	22 260	
		Inst. techniques, mat. out. industriels	30 736	27 075	3 661	
	Immobilisations financières	Autres immobilisations corporelles	179 822	86 630	93 191	
		Immobilisations en cours				
		Avances et acomptes				
	Immobilisations financières	TOTAL	268 328	148 600	119 727	
		Participations évaluées par équivalence				
		Autres participations				
		Créances rattachées à des participations				
		Titres immob. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières		6 504		6 504	6 504	
TOTAL		6 504		6 504	6 504	
Total de l'actif immobilisé			275 769	149 536	126 232	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements En cours de production de biens En cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises	8 335		8 335	
	Crédits et débiteurs	TOTAL	8 335		8 335	
		Avances et acomptes versés sur commandes				
	Divers	Clients et comptes rattachés	184 267	6 166	178 100	
		Autres créances	41 758		41 758	
		Capital souscrit et appelé, non versé				
		TOTAL	226 025	6 166	219 858	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : Instruments de trésorerie Disponibilités	87 960		87 960	
	Charges constatées d'avance	TOTAL	87 960		87 960	
			4 507		4 507	
Charges constatées d'avance			4 507		1 560	
Total de l'actif circulant			326 829	6 166	320 662	
Frais d'émission d'emprunts à étailler Primes de remboursement des emprunts Écarts de conversion actif						
TOTAL DE L'ACTIF			602 598	155 703	446 895	
Renvois : (1) Dont droit au bail (2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont créances à plus d'un an (brut)					477 999	
Clause de réserve de propriété		Immobilisations	Stocks	Créances clients		

# Réunion du Comité Social et Economique

## CHROME 72

### du 25.10.2024 :

Page 3 sur 10

## Communication annuelle du Bilan Financier et du Bilan social

		Passif	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Capitaux propres	Capital (dont versé : Primes d'émission, de fusion, d'apport	10 000	10 000	10 000
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	Réserves			
	Réserve légale		1 000	1 000
	Réserves statutaires			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		186 513	168 360
	Report à nouveau			
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		9 149	38 152
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)			
	Situation nette avant répartition		206 662	217 513
	Subvention d'investissement			
	Provisions réglementées		1 686	2 319
		Total	208 348	219 832
Aut. fonds propres	Titres participatifs			
	Avances conditionnées			
		Total		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées			
	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		31 361	34 056
	Emprunts et dettes financières divers (3)		364	100
	Total		31 726	34 156
Avances et acomptes reçus sur commandes (1)				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		17 582	36 735
	Dettes fiscales et sociales		189 105	186 961
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes		131	312
	Instruments de trésorerie			
		Total	206 819	224 009
Produits constatés d'avance				
		Total des dettes et des produits constatés d'avance	238 546	258 166
Écarts de conversion passif				
		TOTAL DU PASSIF	446 895	477 999
	Crédit-bail immobilier			
	Crédit-bail mobilier			
	Effets portés à l'escompte et non échus			
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1),	à plus d'un an à moins d'un an	13 385	10 723
	Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créateurs de banques		225 160	247 442
	(3) dont emprunts participatifs			

# Compte de résultat

		France	Exportation	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023 12 mois	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022 12 mois			
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises	8 428		8 428	7 802			
	Production vendue : - Biens							
	- Services	1 069 584		1 069 584	1 049 493			
	Chiffre d'affaires net	1 078 012		1 078 012	1 057 295			
	Production stockée							
	Production immobilisée							
	Produits nets partiels sur opérations à long terme							
	Subventions d'exploitation			4 790	1 955			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			826	4 213			
	Autres produits				496			
				Total	1 083 630			
					1 063 960			
Charges d'exploitation (2)	Marchandises	Achats						
		Variation de stocks						
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats		21 554	15 564			
		Variation de stocks		360	-1 231			
	Autres achats et charges externes (3)			195 001	177 226			
	Impôts, taxes et versements assimilés			20 658	23 566			
	Salaires et traitements			677 872	645 897			
	Charges sociales			140 745	130 362			
	Dotations d'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• sur immobilisations</li> <li>• sur actif circulant</li> <li>• pour risques et charges</li> </ul>	amortissements provisions	37 691	36 706			
	Autres charges			2 162	434			
				Total	5			
					3 447			
					1 096 053			
					1 031 973			
Qté commun	Résultat d'exploitation			A	-12 423			
	Bénéfice attribué ou perte transférée			B				
	Perte supportée ou bénéfice transféré			C				
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)				1 424			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)							
	Autres intérêts et produits assimilés (4)							
	Reprises sur provisions, transferts de charges							
	Différences positives de change							
Charges financières	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
				Total	1 424			
	Dotations financières aux amortissements et provisions							
	Intérêts et charges assimilées (5)				317			
					204			
				Total	317			
					204			
				Résultat financier	D			
					1 106			
					-204			
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)				E	-11 316			
					31 781			

# Réunion du Comité Social et Economique

## CHROME 72

### du 25.10.2024 :

### Communication annuelle

### du Bilan Financier et du Bilan social

		Du 01/01/2023 Au 31/12/2023	Du 01/01/2022 Au 31/12/2022
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		474
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	28 533	13 500
	Reprises sur provisions et transferts de charge	779	1 286
		Total	29 312
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		1 421
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	7 085	416
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	145	1 838
		Total	7 231
Résultat exceptionnel		F	13 421
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	7 051
BÉNÉFICE OU PERTE ( $\pm E \pm F - G - H$ )		9 149	38 152
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier		
	- redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont produits concernant les entités liées		1 424	
(5) Dont intérêts concernant les entités liées			

#### Commentaires

- ✓ Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,9 % par rapport à l'année précédente.
- ✓ La rentabilité de l'entreprise est en baisse et est devenue négative hors résultats exceptionnels.

### **3. LA POLITIQUE SOCIALE DE L'ENTREPRISE**

#### **3-1. Plan d'action sur l'égalité professionnelle femmes / hommes**

Il n'y a pas d'obligation de présenter Le Plan d'Action en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, le nombre de salariés étant inférieur à 50 en équivalent temps complet.

#### **3-2. Santé au travail : (nombre de visites), actions particulières, taux d'AT et évolution, récapitulatif nombre d'AT**

##### **3.2-1. Nombre de visites**

13 visites médicales (4 en 2022).

##### **3.2-2. Actions particulières**

##### **3.2-3. Taux d'AT, évolution et récapitulatif du nombre d'AT et Maladie Professionnelle.**

Il y a eu 2 accidents du travail et 1 maladie professionnelle reconnus en 2023

Le taux d'AT est calculé sur les 3 dernières années.

Le taux AT appliqué sur 2021 = 3,85%

Le taux AT appliqué sur 2022 = 3,98%

Le taux AT appliqué sur 2023 (calculé sur les années 2019, 2020 et 2021) = 3,98%

### 3-3. Durée du travail

#### 3.3-1. Temps de travail annuel moyen par catégorie et sexe (2023)

Temps plein	Temps plein	Année 2023
<b>Moyenne de Heures annuelles travaillées</b>		
	F	H
AQS1A	1 587,04	1 965,70
AQS3A	1 974,29	1 820,94
ASCA	1 465,26	1 304,79
ASPA	219,73	219,73
ATQS1A		2 133,63
CA1	1 820,04	1 820,04
CE3	2 128,96	2 216,60
MP1	1 820,04	1 820,04
MP4	289,34	289,34
<b>Total général</b>	<b>1 274,91</b>	<b>1 888,33</b>
		<b>1 436,34</b>

1.210 pour les femmes et 1.873 pour les hommes en 2022.

#### 3.3-2. Nombre d'heures annuelles

47 330,06 heures (48 134,73 heures en 2022)

#### 3.3-3. Age, Taux horaire, sexe, qualification (Décembre 2023)

Temps plein	Temps partiel	(Tous)	Temps plein	Temps partiel	(Tous)
<b>Moyenne de Taux horaire</b>					
			F	H	Total général
30-39			12,46	12,46	
40-49			11,79	14,41	12,31
>50			13,09	11,92	13,01
<30			11,79	12,72	12,02
<b>Total général</b>			<b>12,43</b>	<b>13,24</b>	<b>12,53</b>
<b>Moyenne de Taux horaire</b>					
			F	H	Total général
AQS1A	11,92		11,92		
AQS3A				12,71	
ASCA	11,79		11,79		
ASCSA	11,86		11,86		
ASPA	11,75		11,75		
ATQS1A		13,65	13,65		
CA1	23,89		23,89		
CE3			15,31		
EA3	16,52		16,52		
MP1	14,97		14,97		
<b>Total général</b>	<b>12,43</b>		<b>13,24</b>		<b>12,53</b>
<b>Total</b>					
Catégorie			F	H	Total général
AQS1A			3	1	4
AQS3A				1	1
ASCA			20	1	21
ASCSA			2		2
ASPA			7		7
ATQS1A				1	1
CA1			1		1
CE3			1	1	2
EA3			1		1
MP1			1		1
<b>Total général</b>			<b>36</b>	<b>5</b>	<b>41</b>

# Réunion du Comité Social et Economique

## CHROME 72

### du 25.10.2024 :

### Communication annuelle

### du Bilan Financier et du Bilan social

Page 7 sur 10

#### 3-4. Temps partiel

##### 3.4-1. Temps de travail annuel moyen par catégorie et sexe (2023)

Temps plein	Temps partiel	Année 2023
<b>Moyenne de Heures annuelles travaillées</b>		
	<b>F</b>	<b>H</b>
ASCA	556,82	1 206,64
ASCSA	1 654,68	
ASPA	177,91	67,13
EA3	1 702,29	
<b>Total général</b>	<b>454,43</b>	<b>352,01</b>
		<b>445,33</b>

891,29 pour les femmes et 1.682,02 pour les hommes en 2022

##### 3.4-2. Heures complémentaires réalisées par des salariés en temps partiel

249 h en 2023, (305 heures en 2022)

##### 3.4-3. Salariés à temps complet voulant passer en temps partiel

Aucune demande n'a été reçue en ce sens

##### 3.4-4. Salariés à temps partiel voulant passer en temps complet

Aucune demande formalisée n'a été reçue en ce sens. Des demandes informelles ont été faites et il a été répondu par le grossissement de leur temps partiel dans la mesure où de nouveaux chantiers sans reprise de salariés ou des départs de salariés le permettait.

##### 3.4-5. Nombre de salariés ayant demandé une dérogation à la durée minimale du travail

9 demandes ont été faites en ce sens, (12 demandes en 2022).

#### 3-5. Evolution de l'emploi (effectifs) et des qualifications (Décembre 2022 et 2023)

déc-22		déc-23	
Catégorie	Total	Catégorie	Total
AQS1A	3	AQS1A	4
AQS2A	1	AQS3A	1
AS1A	24	ASCA	21
AS2A	5	ASCSA	2
AS3A	1	ASPA	7
ATQS1A	1	ATQS1A	1
CA1	1	CA1	1
CE3	2	CE3	2
EA1	1	EA3	1
MP1	1	MP1	1
<b>Total généra</b>	<b>40</b>	<b>Total généra</b>	<b>41</b>

### **3-6. Salaires 2023**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2023 le 1er échelon était à 11,15 €.

Le premier échelon de la filière exploitation, AS1 est porté à 11,48 € en février 2023 (soit + 3%), puis à 11,75 € en juillet 2023 (soit +2,5%), le reste de la grille des salaires a été revalorisée également.

Certains salaires ont également été augmentés en fonction des évolutions de postes et de qualifications.

### **3-7. Congés : congés parentaux, congés maternité, congés individuels de formation**

	2023	2022
Congé parental	1	1
Congé maternité	1	2
Congé paternité	-	
Congé présence parentale	-	
Congé sabbatique	-	

### **3-8. Intéressement : présence d'un accord**

Aucun accord n'a été signé.

### **3-9. Epargne salariale :**

Aucun abondement n'a été effectué.

### **3-10. Emploi des apprentis**

Aucun contrat professionnel ni de contrat d'apprentissage pour le moment

# Réunion du Comité Social et Economique CHROME 72 du 25.10.2024 : Communication annuelle du Bilan Financier et du Bilan social

## 3-11. Formation professionnelle

Le récapitulatif des formations faites en 2023 :

Nombre mensuel moyen de salariés au cours de l'année (ETP) : 26,61 (1)

Nombre de salariés, de stagiaires et d'heures de stage de formation

	Nombre total de salariés au 31/12/2023		Nombre de salariés en formation (2)		Nombre d'heures de formation (3)	Nombre de salariés ayant bénéficié du CPF par l'intermédiaire de l'employeur
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes		
Ouvriers	5	33	0	3	140	0
Employés	0	1	0	1	14	0
Techniciens, agents de maîtrise	0	1	0	1	14	0
Cadres	0	1	0	0	0	0
Total	5	36	0	5	168	0

Nombre de salariés ayant bénéficié d'une période de professionnalisation (4) 0

Durée des actions liées aux périodes de professionnalisation (nombre total d'heures) 0

% hommes formés : 0%  
% femmes formés : 4%

(1) 27,34 en 2022

(2) 26 en 2022

(3) 297,50 en 2022

(4) 1 en 2022

## 3-12. Emploi des handicapés : nombre, sexe et qualification

Notre quotité employée pour 2023 est de 0,51 unités (EMA BOETH calculé par l'URSSAF), représentant 5 personnes (5 femmes).

Nous n'avons pas respecté notre obligation sur l'emploi de travailleurs handicapés qui est de 1 unité. Compte tenu que nous avons franchi le seuil de 20 salariés ETP en 2019, nous ne bénéficions plus du délai de neutralisation de l'assujettissement à la contribution OETH.

## 3-13. Régime de prévoyance maladie

Le régime de prévoyance est assuré par l'AG2R. Les prestations ainsi que les protocoles n'ont pas changé. Le processus de mise en place et de suivi sont fonctionnels.

## 3-14. Modifications apportées à la convention collective et accords applicables

Quelques points de la « Loi Travail »

Depuis janvier 2019 nous avons appliqué les réformes suivantes :

- Disparition du CICE compensé par un allègement de charges sociales.

- Fusion des caisses de retraite AGIRC ARRCO
- Répartition de l'allègement Fillon entre l'URSSAF et la Caisse de Retraite.
- Exonération de charges (sauf CSG/CRDS) sur les heures supplémentaires et complémentaire. Ces heures deviennent non imposables.

*Pas de changement sur 2023.* Pour rappel, suite à la réforme de la visite médicale, s'appliquent depuis 2018 les dispositions suivantes :

- **Une visite d'information et de prévention** pour les postes ne représentant pas de risques particuliers sera faite après l'embauche. Il n'y a pas de notion d'aptitude, seule une attestation sera remise par l'équipe pluridisciplinaire ayant réalisée cette visite.
- **Un suivi individuel renforcé** pour les postes présentant des risques particuliers sera fait avant l'embauche par le médecin du travail.
- La loi met fin à la double visite médicale (sauf exceptions) espacée de 15 jours pour constater une inaptitude mais il faut se montrer prudent car les avocats craignent de nouvelles jurisprudences.
- Harmonisation des règles de reclassement en cas d'inaptitude professionnelle ou non professionnelle

*Pas de changement sur 2023*

### **3-15. Politique de R&D**

Aucune action de Recherche et Développement n'a été menée.